

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

CRHI - Centre de Recherche en Histoire des Idées

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université Côte d'Azur - UCA

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 21/03/2023



Au nom du comité d'experts¹ :

Francesca Merlin, Présidente du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Présidente : Mme Francesca Merlin, CNRS, Paris

Experts : Mme Valérie Debuiche, Aix-Marseille Provence Méditerranée,
Aix-en-Provence
M. Giuseppe Di Liberti, Aix-Marseille Provence Méditerranée,
Aix-en-Provence
M. Pierre Le Coz, Aix-Marseille université - AMU, Marseille

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Pascal Taranto

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre de Recherche en Histoire des Idées
- Acronyme : CRHI
- Label et numéro : UPR 4318
- Composition de l'équipe de direction : M. Pierre-Yves Quiviger (2016-2017) ; M. Philippe Audegean (2018-2021) ; M. Gregori Jean (2021- ...)

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

Panel 1

SHS5 : Cultures et productions culturelles

Panel 2

SHS3 : Le Monde social et sa diversité

Panel 3

SHS6 : Histoire générale du passé et des savoirs

Panel 4

SHS4 : L'esprit humain et sa complexité

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

Domaine scientifique principal : Philosophie, Histoire des idées

Axes :

Axe 1 : Philosophie morale et politique

Axe 2 : Histoire des sciences et des techniques

Axe 3 : Anthropologie philosophique

Axe 4 : Esthétique, histoire et philosophie de l'art

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le CRHI fut fondée en 1983 par Dominique Janicaud à Nice, au sein de l'université Côte d'Azur. D'abord UMR, il a été requalifié en EA et possède aujourd'hui le statut d'UPR (4318). Ses locaux sont situés au campus Carlone de l'université Côte d'Azur et l'unité dispose aussi d'un bureau partagé à la MSH Sud-Est située au campus Saint-Jean-d'Angély.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Le CRHI est relié au département de philosophie de l'université Côte d'Azur auquel la grande majorité de ses membres permanents appartient. Il est aussi membre fondateur de la MSH Sud-Est, rattaché à l'EUR "Arts et Humanités" Creat et, de manière secondaire, à l'EUR LEX SOCIETY.

En ce qui concerne la formation doctorale, le CRHI est rattaché à l'ED 86 "Sociétés, Humanités, Arts et Lettres".

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés		2
Maîtres de conférences et assimilés		6
Directeurs de recherche et assimilés		0
Chargés de recherche et assimilés		0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées		0
Personnels d'appui à la recherche		1
Sous-total personnels permanents en activité		9
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés		8
Personnels d'appui à la recherche non permanents		0
Post-doctorants		0
Doctorants		29
Sous-total personnels non permanents en activité		37
Total personnels		46

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPES SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Université Côte d'Azur	8	0	1
Total	8	0	1

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	92.8
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	54.5
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	179.0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	308.7
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	0.0
Total en k euros	635.2

AVIS GLOBAL

Le CRHI est une unité très dynamique qui, malgré sa taille modeste et son instabilité en termes d'effectifs, se montre capable d'aller chercher des financements importants. L'équipe est soudée autour de projets d'envergure portés par des collègues très actifs, ce qui permet à tous les membres de bénéficier de financements importants, dont un projet original sur la philosophie de l'héritage obtenu auprès de l'ANR et plusieurs financements européens. L'unité parvient à couvrir ses propres besoins en gestion, qui ont augmenté considérablement à cause de ces projets, grâce à l'obtention d'un CDD pour un personnel de soutien BAPJ à 100 %. L'équipe a aussi su tirer parti des opportunités scientifiques de son écosystème académique en développant des projets phares qui entrent en cohérence avec la politique de l'UCA et notamment ses atouts en termes d'Intelligence Artificielle (3 IA). Par ailleurs, le CRHI rayonne au niveau local par l'engagement de plusieurs de ses membres dans des activités de diffusion et de médiation auprès d'acteurs non-académiques. Le rayonnement à l'international, en revanche, est pour l'instant limité à des collaborations individuelles, ce que l'on peut regretter eu égard à la qualité des recherches menées. Cette difficulté s'explique en partie par le fait que l'unité a connu des fluctuations internes, avec le renouvellement de deux tiers de ses membres en l'espace de trois ans. L'équipe a ainsi été amenée à se réorganiser au fur et à mesure des aléas pour parvenir à une certaine stabilité. Le comité salue l'engagement des nouveaux membres dans cette dynamique de réorganisation. La production, riche et diversifiée est de bonne qualité, en dépit d'une dimension internationale insuffisante et d'un effort inégalement réparti en la matière parmi les membres de l'unité.

La politique d'encadrement doctoral constitue un point fort de l'équipe, par son attractivité et la diversité des modes de financement des thèses sur contrats (Cifre, ED, Idex, etc.). Un autre point fort réside dans la qualité de la gouvernance. La direction actuelle de l'unité, très appréciée par ses membres, a indéniablement favorisé une atmosphère positive et constructive au sein de l'unité.

Au titre de ses recommandations, le comité préconise d'organiser un séminaire commun, intégrant les doctorants et doctorantes, afin de faciliter les échanges scientifiques en interne, dans le respect des spécificités des recherches. L'internationalisation devrait figurer parmi les priorités du prochain contrat, ce qui passe par la diffusion des recherches au moyen de publications en anglais et dans des revues internationales. Cet objectif implique aussi des collaborations avec des chercheurs et chercheuses internationaux afin d'instaurer des réseaux attirant des post-docs et des chercheurs et chercheuses invités.

Le comité suggère aussi à l'unité de continuer à s'appuyer sur la revue *Noesis*, véritable butée identitaire du CRHI par sa réputation dans l'horizon philosophique français. Néanmoins, au regard des changements survenus récemment dans l'unité, il serait souhaitable de réorganiser le comité de rédaction et le comité scientifique de la revue, en améliorant la diffusion des appels à contribution et en valorisant davantage l'édition électronique. En outre, la mise à jour du site internet est indispensable pour apporter un meilleur reflet de la vie scientifique du CRHI et de ses membres.

Sur le fond, le comité recommande à l'équipe de se doter d'une politique de recherche globale qui dessine un cap, au-delà du soutien aux projets individuels et à la collaboration au sein de l'équipe. Cette politique scientifique devrait se concrétiser à travers une explicitation des attendus en termes de publication, de stratégie d'accueil de chercheurs et chercheuses d'autres unités ou d'autres pays, de promotion de la mobilité des doctorants et doctorantes, et de leur participation à des manifestations au-delà de leur université.

Pour gagner en visibilité académique, le comité suggère de mettre à l'étude un nouvel intitulé pour l'unité. En effet, "l'histoire des idées" qui donne son nom actuel à l'équipe a perdu de sa pertinence au regard des orientations scientifiques impulsées par la nouvelle direction. Ce nouvel intitulé permettrait, sans renier l'histoire du centre, d'assumer plus franchement les transformations en cours.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Le document d'auto-évaluation souligne la difficulté pour le CRHI de concilier deux préconisations différentes formulées dans les deux derniers rapports Hcéres : d'un côté, celle d'abandonner la logique d'une recherche par axes, de l'autre celle de « choisir collectivement quelques thèmes forts ». La solution adoptée a été de proposer un thème commun de réflexion autour des méthodes et des objets de l'histoire des idées, approche qui caractérise le CRHI et qui constitue certainement son point de force et d'originalité au niveau national. La tenue d'un séminaire commun avec l'université de Genève, réuni à seize reprises durant le contrat écoulé, témoigne de l'effort important qui a été opéré par l'équipe pour mettre en œuvre cette recommandation. Ce travail collectif a conduit à la publication d'un numéro spécial de la revue *Noesis*, consacré à l'histoire des idées. Certains titulaires s'étaient particulièrement engagés dans cette réflexion fédératrice. Leurs départs à la mutation a rendu plus difficile l'achèvement de ce processus de renouvellement. Néanmoins, l'équipe a su compenser le déficit de ressources en philosophie juridique, sociale et économique par une implication dynamique dans le champ de la philosophie de l'héritage. Actuellement, le CRHI compte deux PR et deux MCF HDR. Malgré cette réduction du nombre d'encadrants, le centre a gardé un nombre régulier de doctorants dont un tiers bénéficie d'un financement. Le nombre repart même à la hausse, à la faveur de récents financements par appels à projets et grâce à une politique efficace de promotion de candidatures à l'habilitation à diriger les recherches. Le dernier rapport soulignait aussi la nécessité de donner plus de visibilité à l'activité scientifique des membres du centre. Un effort de valorisation a été accompli pour renouveler le site du CRHI, dont la mise en ligne dans sa nouvelle version aurait dû avoir lieu avant la fin 2022, comme annoncé dans le rapport d'autoévaluation, et qui le sera donc très probablement courant 2023.

B — DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

La dotation récurrente du CRHI est modeste (env. 14 000 € par an), ce qui a conduit l'unité à chercher des financements additionnels. Au-delà des partenariats avec d'autres laboratoires, le CRHI a obtenu : quatre financements Idex, une chaire Unesco (grâce au recrutement en 2021 d'une PU qui en est titulaire), deux financements européens, un financement ANR (2021-2025) et un collège doctoral franco-allemand. Au regard de la taille du centre, il faut saluer le volume des fonds reçus de l'extérieur, particulièrement remarquable durant les deux dernières années de la période considérée.

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Par le renouvellement de ses effectifs, l'unité s'est progressivement éloignée de l'histoire des idées en tant que visée fondatrice et spécificité dans le paysage académique français. Une nouvelle appellation tenant compte de ses nouvelles orientations scientifiques pourrait être mise à l'étude. Cela n'impliquerait nullement un reniement de l'historique du centre auquel des projets font toujours écho. D'ailleurs, le comité d'expert salue la capacité de l'unité à se reconfigurer et à élargir ses perspectives à des problématiques émergentes (IA, manipulation du vivant, humanités numériques).

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

L'unité fonctionne de manière collégiale et adopte un mode de gouvernance classique, avec un directeur et deux directeurs adjoints (l'un de rang A, l'autre de rang B). Un conseil de laboratoire a lieu une fois tous les deux mois et regroupe l'ensemble des membres titulaires, les doctorants contractuels, les ATER, deux représentants des doctorants, une gestionnaire et les professeurs invités. Une AG est organisée tous les ans. Le CRHI gagnerait sans doute à resserrer son conseil de laboratoire autour de membres à élire sur la base d'un règlement intérieur.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité déploie une activité soutenue en termes d'animation scientifique (séminaires, colloques), de recherche de financements (Idex, ANR), de visibilité (IUF, Unesco, Chaire Hoover), c'est-à-dire trois séminaires financés par la MSH Sud-Est ; six activités financées par CSI, MSH, EUR Creates, en partenariat avec d'autres labos d'UCA ou extérieurs à l'UCA ; quatre cycles de séminaires ou de conférences avec des acteurs locaux ; six colloques internationaux ou écoles thématiques en partenariat avec d'autres labos en France et à l'étranger ; quatre financements Idex ; une chaire Unesco ; une IUF ; une *fellowship* de la Chaire Hoover ; un Interreg MED Chimera ; un Piter Alcotra ; un financement ANR JCJC ; le projet international « DesCartes » ; un collège doctoral avec l'université de Wuppertal.

Ces actions montrent la volonté et la capacité du CRHI à repérer les occasions académiques et à obtenir des ressources financières importantes au-delà de sa dotation ordinaire (en cinq ans, l'unité a su multiplier de 15 fois sa dotation récurrente).

Points faibles et risques liés au contexte

La plupart des financements obtenus par le CRHI sont de source locale, notamment par le biais de l'Idex, même si les fonds obtenus plus récemment à l'échelle nationale sont loin d'être en quantité négligeable. Cela n'est pas en soi un point faible de l'unité, mais il est vrai que davantage d'ouverture en termes de demandes de financements vers l'international permettrait au CRHI de rayonner davantage, notamment dans le domaine de l'histoire des idées qui est particulièrement développé et apprécié à l'étranger.

Par ailleurs, l'unité devrait pouvoir bénéficier des moyens de ses ambitions, ce qui ne semble pas le cas en l'état actuel des choses. Le nombre de projets portés semble très important pour la taille de l'équipe, ce qui laisse craindre une fragilité dans la soutenabilité de l'effort collectif de recherche. À cet égard, le comité d'experts souligne l'importance de disposer d'un plan de gestion des ressources humaines en relation avec les financements demandés pour gérer et relancer l'ensemble de ces projets, le tout en cohérence avec les demandes de postdoc et de personnel de gestion en CDD requis par certains AAP (Idex, ANR...).

Toujours sur le plan des moyens, le comité d'experts estime que la vétusté des locaux signalés dans le document d'auto-évaluation montre que le niveau des infrastructures (bureaux, connexions internet, etc.) n'est pas ajusté à la vitalité scientifique du laboratoire. Les autorités de tutelle doivent veiller à la modernisation des moyens matériels et techniques qui déterminent la qualité d'accueil des arrivants et les conditions de développement de la recherche au sein de l'unité. À ce sujet, le comité déplore que deux postes de travail seulement soient réservés aux doctorants et doctorantes (pour un total d'une vingtaine de personnes inscrites en doctorat).

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les recherches menées dans le centre ont permis la mise en œuvre de collaborations localement pour une notable part, mais également nationalement pour une autre part, voire internationalement à certains égards (bien que les collaborations internationales soient peu nombreuses par rapport à celles développées au niveau local). La vitalité et l'engagement de certains des membres ont permis à un centre de taille modeste d'assurer sa visibilité et d'obtenir des financements importants. Son implication dans la diffusion au public et l'insertion dans le tissu social local sont admirables au regard des forces dont le centre dispose. La sollicitation des membres de l'équipe pour des activités d'expertise au sein de la vie institutionnelle (comité d'éthique hospitalier, etc.) témoigne de la notoriété croissante de l'unité hors du cadre académique stricto sensu.

S'agissant plus spécifiquement du contenu des recherches menées par les membres du CRHI, à savoir «l'histoire des idées» qui donne le nom à l'unité, bien que définie davantage comme une méthode que comme un objet de recherche à part entière, le comité d'expertise estime qu'il constitue un thème original que le CRHI est fondé à vouloir approfondir. D'une part, il est peu étudié en France, ce qui permet au site niçois de se distinguer dans le paysage de la recherche nationale en philosophie ; d'autre part, certains membres du CRHI le déclinent de façon pluridisciplinaire, ne se restreignant pas à la philosophie, mais s'ouvrant à d'autres disciplines, notamment l'histoire de l'art, l'histoire des sciences et des techniques et l'histoire sociale.

Par ailleurs, le comité d'experts relève que le laboratoire a su se montrer attentif à son écosystème en développant des pistes de recherche prometteuses dans le domaine des humanités numériques, de l'intelligence artificielle et des nouvelles technologies dont les usages soulèvent des questions éthiques et politiques majeures. Les liens amorcés avec le site de Sophia Antipolis sont précieux et sans doute appelés à se consolider. Ce signe d'ouverture aux préoccupations de la cité est de bon augure pour l'avenir de l'unité, d'autant que sa recherche s'appuie sur des financements substantiels, voués à se renouveler au regard des évolutions du contexte technologique et socioculturel contemporain.

Points faibles et risques liés au contexte

Au regard des ressources qui sont les siennes, la division en quatre axes qui a caractérisé la période de cinq ans évaluée ici semble diluer les activités des membres du centre et révèle un certain déséquilibre. Notamment, l'axe relatif à l'histoire des sciences et des techniques paraît moins actif que les autres et, pour tous les axes, ce sont surtout des individualités qui portent les projets et financements. On peine ainsi à trouver une dynamique commune. Les solutions proposées pour le prochain contrat, à savoir la réduction à trois axes correspondant aux recherches d'au moins deux EC, la création d'un axe transversal Histoire des sciences et épistémologie à déployer aussi au sein de l'EUR Creates, et la co-animation de chaque axe par un chercheur senior et un chercheur junior, vise à répondre aux points d'attention de la tutelle UCA qui a préconisé une redistribution des champs de recherche de l'unité.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

En matière de ressources humaines, la parité de genre est parfaitement respectée. Quant à la question environnementale, nous remarquons la mise en place de réflexions théoriques à ce sujet, notamment à travers les travaux de recherche de trois de ses membres sur le problème anthropologique, sur la question de la transmission intergénérationnelle, et sur le rôle des nouvelles technologies dans une société devant faire face à la crise environnementale.

Points faibles et risques liés au contexte

Plusieurs risques sur le lieu de travail sont signalés dans le document d'auto-évaluation à la suite d'une évaluation mise en place par l'UCA (par exemple, la mauvaise isolation des bâtiments, un système de chauffage défectueux, des fuites d'eau et des équipements de travail à remplacer). Cela n'est cependant pas du ressort de l'unité et devrait s'inscrire dans la politique globale de maintenance de l'établissement. Pour l'instant, le CRHI ne s'est pas doté d'une charte sur les engagements de la préservation de l'environnement, notamment d'une politique interne au sujet des missions et de leur impact environnemental. Cependant, l'achat d'un dispositif de visioconférence sur fonds propres a permis de réduire les déplacements des chercheurs et chercheuses lorsqu'ils ne sont pas nécessaires, et donc le bilan carbone de l'unité.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

L'attractivité de l'unité s'est récemment renforcée grâce à des financements importants au niveau national (ANR, chaire Unesco) et européen (chaire Hoover). Nous remarquons également la grande implication de ses membres dans des responsabilités éditoriales et l'expertise scientifique, surtout au niveau national (CNU, Hcéres, etc.) On peut regretter qu'il n'y ait pas plus de professeurs ou chercheurs invités (un seul entre 2016 et 2021). Par ailleurs, l'attractivité de l'unité est moindre en ce qui concerne les recherches en histoire des sciences et des techniques.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les membres du centre participent à de nombreuses manifestations nationales et internationales, sont sollicités en tant qu'experts pour des revues et/ou y exercent des responsabilités éditoriales. Ils sont aussi nombreux et nombreuses à être membres d'instances académiques (CNU, Hcéres, etc.) et de sociétés savantes de philosophie. Leur implication institutionnelle est satisfaisante, dans les comités de sélection comme dans les institutions nationales. Le document d'auto-évaluation fait mention de l'organisation d'un colloque international par an (dont le titre est cependant mentionné en langue française).

Bien que le rapport reconnaisse une moindre visibilité de l'axe relatif à l'histoire des sciences et des techniques, le renfort d'une statutaire maître de conférence en Sciences de l'information et de la communication (récemment HDR et qualifiée en section 17) pourrait apporter de nouvelles ambitions à cet axe, tout en favorisant des occasions de collaborations fructueuses avec les chercheurs et chercheuses d'autres axes (éthique, anthropologie philosophique, etc.)

Points faibles et risques liés au contexte

Les chercheurs et chercheuses du CRHI participent régulièrement à des colloques hors de France, toutefois les collaborations à l'international demeurent de circonstance et ne présentent pas de travail en réseau sur la durée — hormis quelques exceptions. C'est sans doute un point qui pourrait être pris en compte, en particulier pour renforcer les dynamiques individuelles de recherche par l'association avec des chercheurs et chercheuses hors de France — ce que les thèmes de l'éthique liée aux nouvelles technologies, de la philosophie appliquée et de l'histoire des sciences pourraient favoriser.

À ce sujet, un seul professeur invité a passé un séjour de recherche au CRHI entre 2016 et 2021, ce qui est dommage surtout pour l'environnement de recherche des doctorants et doctorantes qui n'ont ainsi pas l'occasion de se confronter avec d'autres approches et perspectives adoptées par des chercheurs venus de l'étranger.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Sur la période considérée, le rapport d'auto-évaluation indique principalement un maintien du nombre de doctorants et doctorantes, en dépit de la baisse du taux d'encadrement en raison du départ de plusieurs PR, corrélée à une diversification des modes de financement (contrats doctoraux variés, Cifre). Le centre manifeste un souci louable de qualité de l'accueil des jeunes chercheurs et chercheuses par la mise à disposition de bureaux, de logiciels, de matériel, par leur inclusion à la vie institutionnelle du laboratoire et par la mise en place d'un séminaire qui leur est consacré. Il est fait état d'un manque de chercheurs et chercheuses postdoctoraux qui devrait s'atténuer dans le futur grâce à de nouveaux projets financés (notamment, un ANR JCJC, le projet Miracle et le projet DesCartes).

Points faibles et risques liés au contexte

Comme pour les collaborations internationales, le CRHI a une politique d'accueil des chercheurs et chercheuses hors de son périmètre géographique qui demeure modeste (un seul professeur invité en cinq ans). Si cela se comprend en ce qu'il s'agit d'une équipe dont l'effectif est limité, développer les relations hors de l'université Côté d'Azur aurait permis de renforcer les projets à l'œuvre dans les travaux des membres du centre. Il est aussi regrettable qu'il y ait peu de membres ayant une HDR et pouvant donc encadrer des recherches doctorales ainsi que peu ou pas de chercheurs et chercheuses en postdoctorat. Cependant, certains signes encourageants donnent à penser au comité d'experts que cette situation est en train d'évoluer favorablement (politique volontariste d'incitation à candidater à l'HDR, futur recrutement de plusieurs postdocs grâce au financement ANR JCJC, au projet Miracle et au projet « Descartes »).

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

Sur la période considérée, le CRHI a obtenu plusieurs financements à travers des AAP : deux projets européens (Interreg MED CHIMERA et PITER ALCOTRA), une Fellowship de la Chaire Hoover, le collège doctoral franco-allemand sur les nouvelles phénoménologies, le projet européen Miracle et un projet financé par la NRF (Singapour). Il a obtenu aussi quatre financements Idex et un ANR JCJC. Plusieurs de ces projets ont démarré très récemment et ont de très fortes chances d'attirer de jeunes chercheurs et chercheuses au sein de l'unité. En particulier, les projets lancés en 2021 ont une forte capacité d'attractivité, même s'il est encore trop tôt pour en évaluer les résultats. Cependant, on peut souligner que le projet ANR JCJC « Philosophie de l'héritage » a déjà permis de financer un contrat doctoral et un postdoc, la chaire Unesco un contrat d'ingénieur de recherche, et qu'un post-doctorant a aussi été recruté sur le projet Miracle.

Points faibles et risques liés au contexte

En considérant la taille de l'équipe, il faudrait que l'unité favorise davantage les échanges et les partenariats avec d'autres laboratoires dans et hors UCA, pour garantir un environnement de recherche propice aux jeunes chercheurs et chercheuses recrutés. D'ailleurs, les financements postdoctoraux sont presque absents pendant la période considérée.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Aucun élément n'est précisé dans le rapport d'auto-évaluation. Il est à noter cependant que le centre s'est engagé à être un « laboratoire-test » pour la mise en ligne des recherches sur HAL dans le cadre d'une promotion de la science ouverte.

Points faibles et risques liés au contexte

Aucun élément n'est précisé dans le rapport d'auto-évaluation.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique du CRHI est plus que satisfaisante et diversifiée en termes de thématiques et de supports utilisés. Il est cependant regrettable que l'effort ne soit pas uniformément réparti entre tous ses membres et que les publications ne visent pas, pour la plupart, un public académique international (la langue utilisée est surtout le français).

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le rapport met en exergue l'histoire des idées comme ce qui confère à l'ensemble des travaux une certaine unité. En ce sens, l'histoire des idées n'est pas comprise en tant qu'objet, mais comme méthode de recherche. C'est une analyse des problèmes contemporains qui se trouve ainsi éclairée par l'apport des éléments historiques de la pensée impliquée, qu'elle soit celle du droit, de la production artistique, de l'éthique, des mathématiques, de la nature humaine, etc. Cette unité a pris corps dans un séminaire commun avec Genève (Martin Rueff) jusqu'en 2019 avec un numéro spécial de Noésis, revue du centre.

Étant donné la petite taille de l'unité, sa contribution scientifique est plus qu'honorable, surtout en langue française, et dans presque tous les champs de recherche couverts par ses membres (notamment, elle est moins importante en Histoire des sciences et des techniques).

Points faibles et risques liés au contexte

Hormis quelques exceptions notables, les publications sont surtout proposées à un niveau local ou national. Au regard des thématiques qui se développent, on peut regretter qu'il n'y ait pas plus de diffusion des travaux en langue anglaise et à l'international. Le portfolio révèle par lui-même ce manque de dimension internationale. L'axe Histoire des sciences et des techniques est un point faible en termes de publications, car elles y sont peu nombreuses. Par ailleurs, le thème de l'histoire des idées, s'il peut englober l'ensemble de la production quand il est pris dans un sens vague, n'apparaît plus aussi clairement quand il doit être pris en lui-même : il consiste parfois en une approche très fortement historique, sans qu'il soit alors possible de la distinguer de l'histoire de la philosophie, et d'autres fois en l'instrument d'une méthode qui cherche dans le passé des éléments d'analyse pour le présent. Il est dommage que dans les revues internationales d'histoire des idées ne figurent pas des publications de membres du seul centre français consacré à la discipline.

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

La quantité des publications est plus que satisfaisante et leur typologie bien diversifiée (monographies, éditions de textes, articles dans des revues, chapitres d'ouvrage, direction de collectif, actes de colloque). De façon générale, les publications sont faites dans des revues, surtout nationales, ou chez des éditeurs de renom (par exemple, *Foundations of Physics*, *Philosophia Scientiae*, *Raison Présente*, *Dix-huitième siècle*, *Nouvelle revue d'esthétique*, *The Nordic Journal of Aesthetics* pour les revues, Presses Universitaires de France, Hermann, Mimesis, Princeton University Press, etc. pour les éditeurs).

Points faibles et risques liés au contexte

Le rapport note cependant une certaine inégalité dans la production individuelle de ses membres qui s'explique par le fait que certains d'entre eux ont des charges administratives importantes. Une autre raison pourrait résider dans le manque de chercheurs et chercheuses en postdoctorat, qui sont souvent des membres très productifs d'une unité.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le domaine de la philosophie, selon le rapport, ne requiert pas qu'une vigilance particulière soit apportée par le centre. Les publications des membres du CRHI suivent les préconisations communes en matière d'édition. L'accent commence à être mis sur la science ouverte (utilisation généralisée et simplifiée de HAL).

Points faibles et risques liés au contexte

Dans le document d'auto-évaluation, le CRHI déclare n'avoir mis en place aucun dispositif visant à garantir le caractère honnête et scientifiquement rigoureux des productions de ses membres. Bien que la question de l'intégrité se pose différemment en SHS par rapport à d'autres sciences comme les sciences médicales, cette absence de règles est regrettable, en particulier pour la formation des doctorants et doctorantes qui, à la fin de leur thèse, devront prêter un « serment d'intégrité scientifique ». Il faut cependant noter que l'actuel DU, comme cela a été le cas pour le précédent, est membre du *Comité d'Éthique pour les Recherches Non Interventionnelles* (CERNI) où il a été question d'intégrité scientifique dans le cadre d'une mission « Éthique et Intégrité scientifique » confiée en 2020 par le Président de l'université Côte d'Azur au Pr. Strickler.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

L'implication des membres du CRHI dans des activités non académiques est très importante, en particulier au niveau local, qu'il s'agisse d'activités de formation pour les jeunes ou de médiation pour le grand public. Certains membres participent aussi à des débats de société *via* des interventions dans les médias dès que leurs sujets de recherche s'y prêtent.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le centre se distingue par sa forte intégration dans le paysage non académique de la région : organisation de cycles au Musée Chagall, mise en place du programme *Prophilia* avec l'académie de Nice, la maison d'arrêt de Grasse et la maison d'édition *Les petits Platon*s, collaboration avec la Société azurienne de philosophie. Plus proche du monde académique, le CRHI collabore également avec le CHU et ses différents partenaires. De plus, certains de ses membres interviennent régulièrement dans les médias (radio, quotidiens, etc.) lorsque leurs sujets de recherches sont d'actualité (par exemple, la philosophie de l'héritage, la question anthropologique, ou encore l'éthique des nouvelles technologies). Il est aussi remarquable que l'unité ait su obtenir deux financements Cifre pour des thèses de doctorat (l'un avec l'Association Nationale de la Recherche et la Technologie, l'autre avec la Métropole Nice Côte d'AZUR).

Points faibles et risques liés au contexte

Le risque de cette activité est une dilution des forces des membres du centre et d'un détournement de ce dernier vers le non-académique au détriment de l'académique.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Sur la période de référence, rien n'est indiqué, car considéré comme référence non pertinente.

Points faibles et risques liés au contexte

On pourrait s'étonner du fait que cette référence est considérée comme non pertinente, étant donné que les recherches menées par certains membres de l'unité, notamment dans les domaines de la philosophie du droit et de l'éthique des nouvelles technologies, sont des points forts du CRHI et peuvent avoir des retombées importantes, en particulier du point de vue social. Les deux financements doctoraux Cifre suggèrent aussi que l'unité est en mesure de produire des résultats susceptibles d'intéresser le monde socio-économique.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

Il est signalé la participation de plusieurs de ses membres à des programmes, émissions et articles de presse à destination du public. L'activité du centre dans ce domaine est impressionnante, qu'il s'agisse de conférences données (« Mardis de la Saphi », cycle annuel de conférences d'esthétique et d'histoire de l'art, « Rencontres philosophiques »), des débats grand public, des interventions variées (EHPAD, webinaire, table ronde, etc.) et des émissions (radio, TV, Web, etc.). C'est un point fort du CRHI que son implication au sein de la cité et des questions qui l'animent.

Points faibles et risques liés au contexte

Au regard de l'effectif du centre, on peut encore une fois se demander si cette forte implication dans la vie

intellectuelle locale et à destination du grand public ne se fait pas au détriment d'autres manifestations et collaborations scientifiques, sur le territoire national et à l'international.

C — RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

L'identité de l'unité est expressément fondée dans la diversité des recherches qui y sont menées : le profil scientifique de l'équipe est ainsi déterminé par l'organisation des projets de recherche. De ce fait, il n'est plus évident qu'il s'agisse d'un centre de « recherche en histoire des idées ». Une nouvelle dénomination de l'unité est ainsi envisageable afin que la réalité de la recherche exécutée soit mieux exprimée. Quant à ses ressources, l'unité arrive à augmenter son budget de façon considérable par rapport à sa dotation récurrente grâce à de nombreuses réponses aux AAP (surtout au niveau local, mais plus récemment aussi au niveau national et international). Cette nouvelle dynamique doit être consolidée et même renforcée, surtout au niveau international, afin que les recherches menées par les membres de l'unité puissent s'enrichir des contributions de chercheurs en postdoctorat, des interactions avec des chercheurs invités et à des collaborations stables avec des collègues à l'étranger.

Enfin, l'unité est très bien organisée en termes de gouvernance, ce dont témoignent les retours très positifs de plusieurs de ces membres à propos de sa collégialité et du caractère soudé de l'équipe. Quant à sa structuration scientifique, l'unité fait de son mieux pour se reconfigurer face aux contraintes structurelles, telles que l'adossement de l'unité au département de philosophie et le fort turn-over de ses enseignants-chercheurs. Le comité incite l'unité à poursuivre cet effort.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le CRHI est une unité attractive grâce aux travaux de plusieurs membres qui sont reconnus par leurs pairs au niveau européen. De plus, malgré sa petite taille, cette unité est aussi attractive pour les jeunes chercheurs et chercheuses, notamment grâce aux financements diversifiés qu'elle arrive à obtenir pour des thèses de doctorat (Cifre notamment). Cependant, et cela à cause du peu d'ouverture vers l'international, notamment en termes de collaborations durables, le CRHI n'arrive pas à attirer assez de professeurs ou chercheurs invités et de post-doctorants et post-doctorantes. C'est un point sur lequel nous conseillons de focaliser des efforts (l'obtention d'un Erasmus Mundus irait dans ce sens). Cet aspect devrait cependant être amélioré dans le futur proche grâce à d'importants financements obtenus récemment par certains de ses membres (ANR JCJC, Chaire Unesco, etc.), qui augmentent la visibilité et les occasions de collaborations nationales et internationales.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

La production scientifique étant plus que satisfaisante, nous alertons cependant sur le fait qu'elle est pour la plupart constituée de publications et communications en français, son impact au niveau international pouvant ainsi être amoindri. Nous conseillons un effort à la publication en anglais et à la participation à des événements internationaux lorsque les thématiques de recherche s'y prêtent. Cela contribuerait au renforcement de l'attractivité de l'unité (voir recommandation précédente). En particulier, les efforts fournis par l'unité pour renouveler la réflexion sur les sciences et les techniques à partir de travaux en lien avec les nouvelles technologies doivent être poursuivis et renforcés afin de redonner vitalité et visibilité au futur axe transversal d'histoire des sciences, axe actuel qui tend à apparaître comme un maillon faible de l'unité en termes de production. Le projet d'en faire un axe (ou plutôt une thématique) transversal(e) et de le développer par le biais des collaborations au sein de l'EUR CREATES, montre que l'unité en a pris conscience. Cela pourra effectivement permettre à cette thématique de prendre l'ampleur dont elle manque actuellement.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

L'implication de l'unité au sein de la cité est importante et louable. Cette politique d'ouverture est indispensable à la notoriété du laboratoire. La visibilité ainsi que l'opérationnalité de ses travaux à travers des activités d'expertise sont des gages d'attractivité pour les jeunes chercheurs et chercheuses et concourent (plus ou moins indirectement) à l'obtention de fonds à échelle locale. Cependant, le comité d'experts alerte sur le revers de cet investissement, à savoir le risque que le temps consacré aux interactions avec la sphère non académique ne freine les collaborations de recherche, au niveau national et international. Le comité recommande en conséquence à l'unité de veiller à respecter l'équilibre des activités scientifiques et extra-académiques.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 04 janvier 2023 à 13 h

Fin : 04 janvier 2023 à 16 h

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

12 h 35 5 minutes Temps de connexion

12 h 40 20 minutes Réunion à huis clos du comité

13 h 5 minutes Temps de connexion

13 h 5 10 minutes Introduction de la visite par le CS du Hcéres

Présentation des membres du comité

Présence : membres du comité, représentants des tutelles, CS du Hcéres, tout ou partie de l'unité

13 h 15 50 minutes Présentation du bilan par le directeur de l'unité et questions du comité

(20 minutes de présentation, 30 minutes de questions)

Présence : membres du comité, représentants des tutelles, CS du Hcéres et tout ou partie de l'unité

14 h 5 30 minutes Rencontre avec tout ou partie des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses.

Présence : membres du comité, CS du Hcéres, sans la direction de l'unité

14 h 35 30 minutes Rencontre avec tout ou partie des doctorants, doctorantes et postdoctorants, postdoctorantes.

Présence : membres du comité et CS du Hcéres

15 h 5 30 minutes Réunion du comité avec les représentants de la tutelle

Présence : membres du comité et CS du Hcéres

15 h 35 30 minutes Réunion du comité avec le directeur de l'unité

Présence : membres du comité et CS du Hcéres

16 h 5 2 h 30 au maximum Réunion du comité à huis clos

Présence : membres du comité et CS du Hcéres

18 h 35 Fin de la visite

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le HCERES nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre la section 17 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Direction de la Recherche,
de la Valorisation et de l'Innovation
Mme Johanna ZERMATI
Directrice
drvi-recherche@univ-cotedazur.fr

Affaire suivie par :
Mme Delphine ISCAYE
Gestionnaire
delphine.iscaye@univ-cotedazur.com
04 89 15 16 44

Nice, le 22 février 2023

A l'attention du Haut Conseil
à l'Evaluation de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur

Objet : Observations de portée générale

Unité : DER-PUR230023063 – CRHI – Centre de recherche en histoire des idées

La direction du laboratoire ainsi que l'équipe de recherche a pris connaissance avec intérêt du rapport remis par le comité HCERES à la suite de son expertise du dossier d'auto-évaluation, et le remercie sincèrement pour sa visite de l'unité au début du mois de janvier 2023. Cet intérêt est d'autant plus prononcé que la remise de ce rapport intervient à un moment charnière de l'histoire longue du CRHI : au début du prochain contrat, notre laboratoire aura en effet, par rapport au précédent, renouvelé plus des 2/3 de ses EC titulaires, dont la totalité de ses Professeur.e.s, et de fait, la rédaction, à la demande d'UCA, d'un « projet » de recherche — document interne qui n'a pu être évoqué qu'oralement avec le comité lors de la visite — nous a conduit à programmer un certain nombre de restructuration de nos axes et, au-delà, de notre politique de recherche.

C'est donc à la lumière d'un tel projet, patiemment mûri depuis le changement de direction de l'unité en septembre 2021 et qui, au moins partiellement et de manière informelle, a déjà connu un début de mise en œuvre, que l'équipe a pris connaissance de ce rapport, afin d'y trouver une série de recommandations qui lui permettront d'y parvenir aussi efficacement que possible — et c'est de cet unique point de vue que seront formulées les quelques remarques suivantes.

1/ Comme l'a parfaitement perçu le comité, il est peu à peu devenu évident aux yeux de l'équipe que la dimension « historique » suggérée par l'étiquette d'« histoire des idées » entraine tendanciellement en tension avec la perspective de plus en plus contemporaine des travaux menés par les chercheurs. Ce point est explicitement souligné par le rapport qui, reconnaissant que « l'unité s'est progressivement éloignée de l'histoire des idées en tant que visée fondatrice et spécificité » (p. 7), voire que « "l'histoire des idées" qui donne son nom actuel à l'équipe a perdu de sa pertinence au regard des orientations scientifiques impulsées par la nouvelle direction » (p. 6) — ou, plus radicalement encore, va jusqu'à écrire qu'« il n'est plus évident qu'il s'agisse d'un centre de « recherche en histoire des idées » et à suggérer « de mettre à l'étude un nouvel intitulé » ou une « nouvelle appellation » pour l'unité (p. 6, p. 13).

Nous étudierons avec la plus grande attention cette proposition, sachant qu'elle n'est pas elle-même dénuée de risque ; de fait, c'est bien sous cet intitulé, précisément, que le laboratoire se trouve connu et se révèle « visible », indépendamment des travaux qui y sont menés. Mais nous tenions à souligner la prise en compte de ce changement d'orientation, car certaines recommandations du même rapport semblent aller en un autre sens, ce qui a plongé l'équipe dans une certaine perplexité¹.

2/ De manière très générale, le comité a fait le choix de mener son évaluation en s'appuyant sur l'examen des différents « projets » dont le laboratoire a été porteur. Le CRHI souhaite souligner que, tout en ayant bien entendu sa légitimité, cette grille de lecture conduit à laisser dans l'ombre de très nombreuses recherches menées dans le laboratoire, qui ont contribué et/ou continuent grandement de contribuer à sa visibilité : l'histoire de la philosophie, la philosophie du droit ou, une fois encore, la phénoménologie. Aussi, s'il est vrai, comme le souligne à juste titre le comité, que « l'attractivité de l'unité s'est récemment renforcée grâce à des financements importants au niveau national (ANR) et européen (chaire Hoover, etc.) » (p. 9), il ne nous semble pas moins vrai — ce pourquoi nous y insistons ici — que ces recherches moins calibrées pour obtenir de tels financements constituent un facteur d'attractivité réelle ; par exemple, depuis deux ans et en raison de cette attractivité, le laboratoire a systématiquement accueilli et continuera d'accueillir plusieurs AMN. De même, l'équipe est particulièrement attachée à ce que l'inscription du laboratoire dans des recherches au plus haut niveau et internationale puisse s'accompagner d'un ancrage local et vers le plus grand nombre ou le grand public. Contrairement aux craintes du comité (p. 13), il ne nous semble pas que ces deux inscriptions soient à opposer mais plutôt qu'elles se renforcent et se complètent mutuellement.

3/ Les indications de la p. 7, selon lesquelles « la plupart des financements obtenus par le CRHI sont de source *locale*, notamment via l'Idex » — et donc le PIA, contrairement à ce qui est écrit à la p. 11 du rapport — « même si les fonds obtenus plus récemment à l'échelle *nationale* sont loin d'être en quantité négligeable », pourraient sans doute être tempérées — ou du moins contextualisées, afin que n'apparaisse pas comme *actuel* un problème *passé* que le laboratoire a finalement su résoudre avec un certain succès. Nous sommes ainsi reconnaissants au comité de souligner les efforts entrepris par le CRHI, notamment ces deux dernières années, pour « repérer les opportunités académiques » et « obtenir des ressources financières importantes au-delà de sa dotation ordinaire (en cinq ans, l'unité a su multiplier de 15 fois sa dotation récurrente) » (p. 6) — ces ressources financières étant pour leur très grande majorité liées, hormis l'ANR Philherit (qui comporte du reste une forte coloration internationale), à des projets *européens* ou internationaux.

De la même manière, et même s'il reconnaît des efforts en ce sens, la question de la dimension « internationale » des recherches menées au CRHI se trouve soulevée de manière récurrente par le comité ; ainsi note-t-il que « l'internationalisation devrait figurer parmi les priorités du prochain contrat » (p. 6), que « le rayonnement à l'international » du laboratoire est « pour l'instant limité à des collaborations individuelles » à défaut de collaborations internationales « durables » (p. 13), et finalement que sa production présente « une dimension internationale insuffisante » (p. 5). En regard du nombre de *collaborations* internationales — reconnues du reste par le comité — que comprend désormais le laboratoire, mais aussi de la stature indéniablement internationale de plusieurs de ses membres, il nous semble important de tempérer cette remarque. Il est bien vrai, comme l'indique le rapport, que la « politique

¹ Ainsi lorsqu'il est noté que « "l'histoire des idées" qui donne le nom à l'unité », constitue « un thème original que le CRHI est fondé à vouloir approfondir » du fait que, « peu étudié en France », il permettrait « au site niçois de se distinguer dans le paysage de la recherche nationale en philosophie » (p. 9), et lorsque le comité recommande au laboratoire une politique de plus grande ouverture « en termes de demandes de financements vers l'international », « notamment dans le domaine de l'histoire des idées qui est particulièrement développé et apprécié à l'étranger » (p. 8).

d'accueil des chercheurs et chercheuses hors de son périmètre géographique » demeure « modeste » : mais ce point, que nous n'avons pas absolument négligé (le laboratoire compte deux post-doctorants sur projets financés et entend présenter prochainement une demande à UCA, et a accueilli deux Professeurs extérieurs sur la période), se heurte à des obstacles qui ne sont en réalité pas de notre ressort : les conditions de vétusté et d'exiguïté des locaux du laboratoire, qui ont été relevées à plusieurs reprises par le Comité, freinent nos initiatives en ce sens, et rendent très difficile la mise en œuvre matérielle concrète de ces recommandations.

Reste enfin, sur ce point, la question de la langue de publication : à trois reprises — p. 8, p. 11, et p. 14 — le Comité regrette le peu d'articles publiés en anglais, langue constituant manifestement à ses yeux la condition même de l'internationalisation de nos travaux. Cela étant, il est à noter que l'équipe publie également dans d'autres langues étrangères que l'anglais — l'italien, l'allemand etc. —, et que, dans plusieurs des domaines de recherche de ses membres comme, plus généralement, en philosophie, l'usage de l'anglais n'est pas une condition *sine qua non* de l'internationalisation de la recherche. Par exemple, dans le domaine de la phénoménologie, le Français *est* une, voire désormais *la* langue « internationale » et, par exemple le *portfolio*, dont le Comité remarque qu'il « révèle par lui-même ce manque de dimension internationale » (p. 11), comprend un ouvrage qui, écrit en français, a reçu en 2021 un important prix international décerné par la *Canadian Society of Continental Philosophy*. De plus, la forte montée en puissance de la participation du laboratoire à des projets européens ou internationaux constitue, au-delà de la question de la langue des publications, un témoignage irréfutable de sa dimension internationale puisque, logiquement, si les travaux de ses membres n'étaient pas lus et reconnus à l'étranger, ils ne seraient pas sollicités pour y participer. Cela étant, le CRHI prend très bonne note de cette recommandation d'amplifier les publications en anglais de ses membres ; elle ne pourrait toutefois être pleinement suivie qu'à la condition de pouvoir disposer de financements suffisants pour faire appel à des services compétents, et de consacrer ainsi une partie de son budget à financer (ainsi que le font de nombreux laboratoires) la traduction, ou au moins à la révision d'articles en anglais (ainsi, d'ailleurs, que les publications en *open access*, bien que cela ne soit pas évoqué ici), notamment pour les doctorant.e.s — ce qu'il est délicat de faire avec des financements sur projet, qui concernent davantage les recherches des membres permanents. Pour l'heure, étant donné, comme l'a noté le comité, le caractère encore modeste de son budget récurrent, la mise en œuvre de cette recommandation demeure incertaine.

4/ Le comité souligne à juste titre les difficultés rencontrées, lors du précédent contrat, par l'axe « épistémologie et histoire des sciences » (p. 9, p. 10, p. 11, p. 14). Elles sont indéniables — et comme le souligne justement le comité, l'équipe en est elle-même suffisamment consciente pour tenter de les résoudre lors du prochain contrat —, mais nous souhaitons tout de même insister sur leur caractère contextuel : sur l'entière durée du précédent contrat, cet axe n'a compté aucun PR, et n'a pu être animé que par deux collègues MCF dont l'un employait la majeure partie de son temps de travail à la direction adjointe de l'INSPE. Dans ces conditions, il était évidemment difficile d'assurer son attractivité et sa productivité.

5/ Dans le rapport, relativement à la rubrique intitulée « *L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique* », le comité s'étonne que cette référence soit « considérée comme non pertinente, étant donné que les recherches menées par certains membres de l'unité, notamment dans les domaines de la philosophie du droit et de l'éthique des nouvelles technologies, sont des points forts du CRHI et peuvent avoir des retombées importantes, en particulier du point de vue social » (p. 13). Il est vrai que, dans le rapport d'auto-évaluation, la direction n'avait pas pu renseigner les rubriques relatives aux dépôts de brevets et aux créations de Startups. Toutefois, il avait tout de même été souligné qu'un travail allait être lancé en ce sens dans le cadre du projet européen MIRACLE, avec les associations de patients, l'UNESCO (en vue d'une implémentation de la recommandation sur l'éthique de l'AI)

et l'IRCAI (<https://ircai.org/project/ai-and-ethics/>). L'on peut également ajouter ici que le projet Descartes, dont le CRHI porte le workpackage éthique, regroupe cinq partenaires industriels internationaux de premier plan : ESI Group, CETIM Matcor, Thales, EDF Singapore, ARIA.

6/ Le comité indique, p. 12, que « le CRHI ne semble pas se soucier du problème de l'intégrité scientifique et n'a donc mis en place aucun dispositif visant à garantir le caractère honnête et scientifiquement rigoureux des productions de ses membres », et ajoute : Bien que la question de l'intégrité se pose différemment en SHS par rapport à d'autres sciences comme les sciences médicales, ce manque de souci est regrettable, en particulier pour la formation des doctorants et doctorantes qui, à la fin de leur thèse, devront prêter un serment d'intégrité scientifique.

Nous nous étonnons de cette remarque : le CRHI s'en soucie grandement, mais estime que son action doit s'articuler de deux manières. D'une part, l'histoire ayant montré que les serments ou déclaration de principes ne constituent qu'une part limitée (bien qu'incontournable) de la démarche éthique, le CRHI est engagé, via la Chaire EVA, dans une collaboration directe autour de l'implémentation de la recommandation sur l'éthique de l'IA de l'UNESCO, dans un contexte international qui permet également d'ouvrir la réflexion éthique du laboratoire au-delà de nos propres limitations culturelles. D'autre part, considérant l'effort soutenu fait par UCA en faveur de l'intégrité scientifique, le CRHI juge important de participer pleinement à l'effort collectif, estimant que le rôle des philosophes est de s'engager tant théoriquement que pratiquement sur ce sujet ; aussi, même si le rapport d'auto-évaluation indique, p. 32, que « le CRHI n'édicte pas de règles et ne posent aucune valeur *a priori* susceptible de garantir le caractère honnête et scientifiquement rigoureux de ses résultats », il note également, p. 26, que Concernant l'intégrité scientifique, une mission « Éthique et Intégrité Scientifique » a été confié en 2020, par le Président d'UCA, au Pr. Yves Strickler, dont un bilan a été présenté au CA en mars 2021. L'ensemble été préalablement exposé et discuté dans le cadre du CERNI — *Le Comité d'Éthique pour les Recherches Non Interventionnelles* —, dont Grégori Jean, en remplacement de Pierre-Yves Quiviger, est membre depuis 2019, et il a pu en informer, au fur et à mesure de l'avancée des discussions, les membres de l'équipe. La question du plagiat — déjà encadrée par la *Charte de l'Université Nice Sophia Antipolis de lutte contre le plagiat* approuvée par le Conseil d'administration de l'UNS le 5 mars 2013, dont l'ensemble des chercheurs a pu prendre connaissance —, est évidemment centrale, et une attention toute particulière est accordée à la nécessité d'y sensibiliser les étudiants du Master et des DU adossés au laboratoire, ainsi que les doctorants.

Pour finir, l'ensemble de l'équipe souhaite à nouveau le comité pour ce rapport constructif qui l'aidera à réfléchir avec ses tutelles à l'évolution, déjà engagée, du CRHI.

Signature

Tampon

Le directeur du CRHI,

Grégori Jean



Direction de la Recherche,
de la Valorisation et de l'Innovation
Mme Johanna ZERMATI
Directrice
drvi-recherche@univ-cotedazur.fr



Affaire suivie par :
Mme Delphine ISCAYE
Gestionnaire
delphine.iscaye@univ-cotedazur.com
04 89 15 16 44

Nice, le 22 février 2023

A l'attention du Haut Conseil
à l'Evaluation de la Recherche
et de l'Enseignement Supérieur

Objet : Observations de portée générale

Veillez trouver ci-après les observations de portée générale d'Université Côte d'Azur concernant l'unité **DER-PUR230023063 – CRHI – Centre de recherche en histoire des idées**.

Université Côte d'Azur tient à remercier l'ensemble du comité HCERES pour le travail, conséquent et de qualité, d'analyse et d'évaluation des activités de l'unité CRHI. Les appréciations et recommandations du comité sur les différents domaines d'évaluation sont très utiles pour positionner les activités de l'unité et apporter des éléments sur lesquels s'appuyer pour consolider la vision prospective de l'unité.

En complément des observations de portée générale formulées par l'unité, l'établissement souhaite préciser les éléments suivants :

Par rapport à l'appréciation du comité sur la dotation récurrente allouée à l'unité par l'établissement (page 7) :

Cette dotation récurrente est certes modeste mais elle a été augmentée de 7 % en 2022 pour la porter à 15,3 k€. Il faut aussi noter un soutien financier substantiel de l'établissement à des opérations de recherche de l'unité, entre autres via l'Idex, le dispositif CSI - Crédits Scientifiques Incitatifs ou par des soutiens ponctuels au fil de l'eau.

Par rapport à la remarque du comité au sujet de l'intégrité scientifique, en particulier pour la formation des doctorants et doctorantes (page 12) :

Les doctorantes et les doctorants ont accès à plusieurs formations à l'éthique et à l'intégrité scientifique (<https://adum.fr/UCA/formations>) dont certaines sont obligatoires. Ces formations dont le MOOC « Ethique de la recherche » dispensé par le Référent Ethique de

l'établissement (et président du Comité d'Ethique de la Recherche) recueillent un franc succès auprès des participants qui ont aussi accès aux supports de cours (en français et en anglais). En outre tous les doctorants signent la Charte du doctorat et le règlement intérieur du Collège des Etudes Doctorales qui comprennent un certain nombre de dispositions relatives à l'éthique.



Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président Recherche et Innovation

Ndéli DIMARCO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Ndéli DIMARCO', is written over a horizontal line.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

